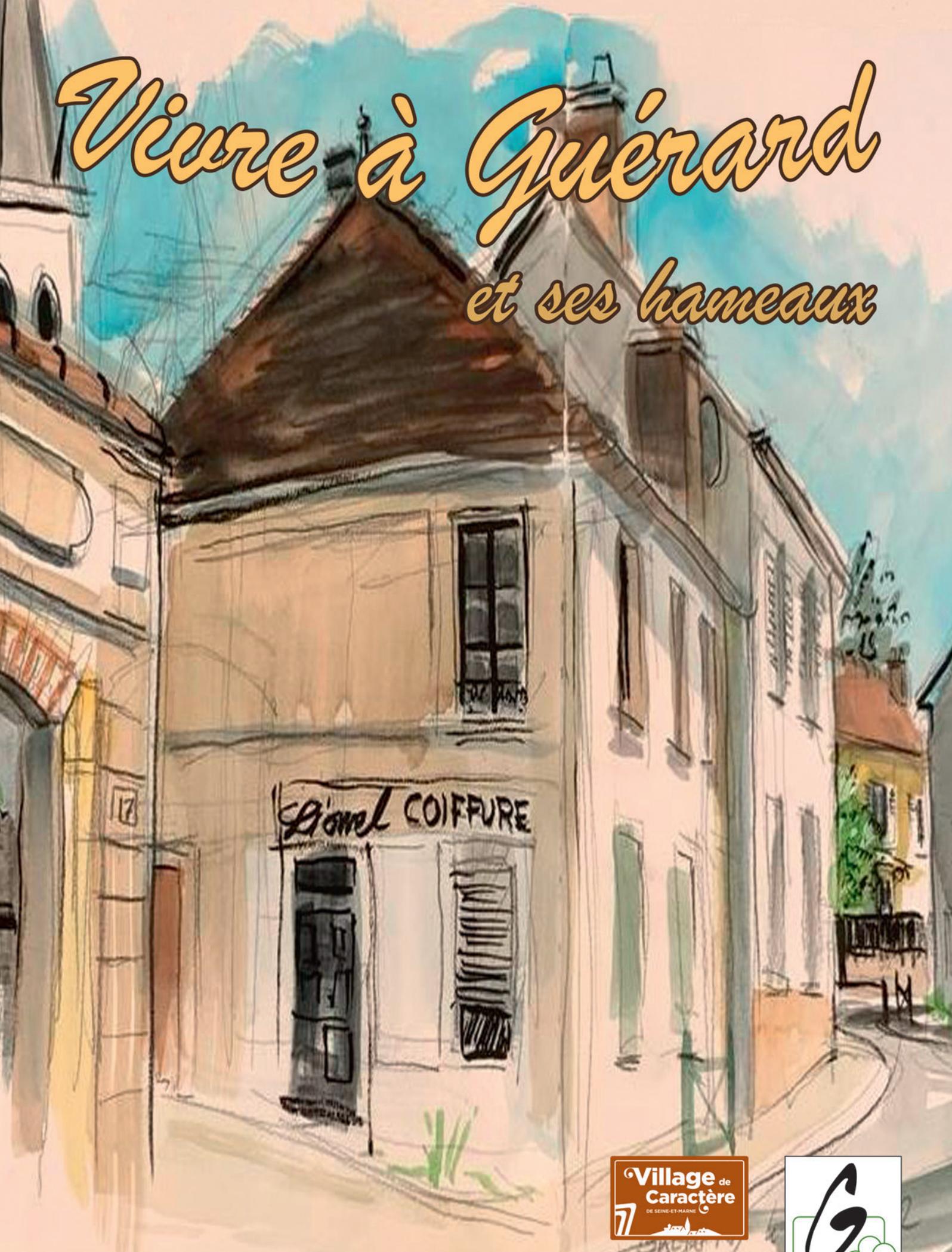


# Vivre à Guérard et ses hameaux





# SOMMAIRE

Vivre à Guérard # Juillet 2022



INFOS MUNICIPALES .....	p. 2
ECHOS DU CONSEIL .....	p. 4-5
TRAVAUX .....	p. 6
ECHOS DE L'AGGLO .....	p. 7
PATRIMOINE / TOURISME .....	p. 8
SCOLAIRE .....	p. 9
ACTION SOCIALE .....	p. 9
JEUNESSE .....	p. 10-11
RETOUR EN IMAGES .....	p. 12-13
URBANISME / TRAVAUX .....	p. 14
CIVISME .....	p. 15
VIE ASSOVIATIVE .....	p. 16-21
BIEN VIVRE À GUÉRARD .....	p. 22
GUÉRARD À TRAVERS L'HISTOIRE.....	p. 23
AGENDA.....	p. 24



## VIVRE À GUÉRARD ET SES HAMEAUX # 36

Mairie de Guérard  
Place de la Mairie - 77580 GUÉRARD

Directeur de la Publication :  
M. le Maire Daniel Nalis

Comité de Rédaction :  
La Commission Communication

Impression :  
KP Impression - 77515 Faremoutiers



## EDITO



Chères Guérardaises, chers Guérardais,

Les écoles, collèges et lycées ferment leurs portes pour deux mois.

C'est le temps des vacances, du repos, de la détente, un moment de trêve bien mérité pour chacun. Au cours des deux derniers étés, la pandémie avait provoqué beaucoup d'annulations selon les destinations souhaitées et prévues pour les lieux de congés. Encore en 2022, par voie de conséquence, Français et étrangers en majorité, vont privilégier les sites de proximité pour leur dépaysement annuel.

Et ce d'autant que les derniers chiffres de contamination nous obligent à la plus grande prudence. J'aurais tant voulu ne pas encore écrire « COVID ».

Sachez que l'Ile-de-France et ses départements limitrophes proposent de bien belles perspectives pour de séjours reposants qui associent tourisme rural, culturel, patrimonial et historique.

Encore plus près de chez nous, je vous invite à consulter le site de notre agglomération Coulommiers Pays de Brie et son offre touristique ; un territoire aux goûts inattendus.

La lecture de ce bulletin vous éclairera sur l'actualité communale et associative.

Vous venez de vivre les festivités des 13 et 14 juillet avec Guérard en Fêtes. N'oubliez pas le dernier week-end d'août du vendredi au lundi avec la Commune Libre de Montbriex.

**Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été.**

Daniel Nalis



### ■ Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Approbation du règlement intérieur qui a vocation à préciser le fonctionnement et l'organisation du Conseil municipal et des commissions, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

### ■ Désignation des Membres des Commissions Municipales

#### ASSOCIATIONS - GESTION DES SALLES

Jean-Sébastien SIBOUR, Joël PICART,  
Anne-Marie THIEBAUT, Dominique BIRGY,  
Laurence GILLIOTTE, Pierre FONTAINE, Benoit LOCART,  
Daniel KISZEL, Nathalie LORENTZ, Géraldine GRIBOVALLE,  
Sébastien JOUAN

#### CIMETIÈRE

Joël PICART, Anne-Marie THIEBAUT,  
Jean-Sébastien SIBOUR, Béatrice DELOUMEAUX,  
Dominique MEHL, Pierre FONTAINE, Nathalie PIETU

#### COMMUNICATION

Dominique BIRGY, Anne-Marie THIEBAUT,  
Jean-Sébastien SIBOUR, Pierre FONTAINE,  
Géraldine GRIBOVALLE, Julie BABIN

#### FÊTES ET CÉRÉMONIE - JEUNESSE

Dominique BIRGY, Joël PICART, Anne-Marie THIEBAUT,  
Jean-Sébastien SIBOUR, Laurence GILLIOTTE,  
Dominique MEHL, Nathalie LORENTZ, Géraldine GRIBOVALLE,  
Nathalie PIETU, Sébastien JOUAN, Julie BABIN

#### FINANCES

Daniel NALIS, Béatrice DELOUMEAUX, Benoit LOCART,  
Pierre FONTAINE, Daniel KISZEL, Géraldine GRIBOVALLE,  
Dominique GRISSE

#### PATRIMOINE - TOURISME - TRANSPORT

Anne-Marie THIEBAUT, Béatrice DELOUMEAUX,  
Dominique MEHL, Thierry PIEDELOUP, Daniel KISZEL,  
Nathalie LORENTZ, Etienne LEFEBVRE DE RIEUX,  
Dominique GRISSE

#### SCOLAIRE

Jean-Sébastien SIBOUR, Dominique BIRGY,  
Béatrice DELOUMEAUX, Laurence GILLIOTTE,  
Nathalie LORENTZ, Géraldine GRIBOVALLE, Nathalie PIETU

#### TRAVAUX - VOIRIE - SÉCURITÉ

Joël PICART, Dominique MEHL, Pierre FONTAINE,  
Benoit LOCART, Thierry PIEDELOUP, Daniel KISZEL,  
Nathalie PIETU, Etienne LEFEBVRE DE RIEUX

#### URBANISME - ENVIRONNEMENT - PLU

Béatrice DELOUMEAUX, Joël PICART, Pierre FONTAINE,  
Benoit LOCART, Daniel KISZEL, Nathalie PIETU,  
Etienne LEFEBVRE DE RIEUX, Julie BABIN

### ■ Organisation d'une Classe Découverte

Il est prévu l'organisation en Auvergne, d'une classe d'environnement pour les 29 élèves du CM2 du 28 mars au 1er avril 2022. Le coût total du séjour s'élève à 12 938,64 €

soit 497,64€ par enfant. Il est proposé de fixer la participation parentale à 150.00 €. La différence sera prise en charge par la commune soit 8 327,64 € soit 277,16 € par enfant.

### ■ Acquisition de Parcelles cadastrées D1308, F96 et F97

Acquisition des trois parcelles :

- Parcelle cadastrée D 1309 d'une surface de 1 ha 23 à 63 c, pour un montant de 12 050,00 €,
- Parcelle cadastrée F 96 d'une surface de 7 ha à 89 c, pour un montant de 770,00 €,
- Parcelle cadastrée F 97 d'une surface de 1ha à 85 c, pour un montant de 180,00 €.

### ■ Modification du Tableau des Effectifs

Nouveau tableau approuvé, en raison de l'augmentation d'activité au sein du groupe scolaire.

### ■ Compte Épargne Temps

Mise en place du compte épargne temps pour les agents et modalités approuvées.

### ■ Demande de Subvention au Titre de la DETR pour l'Extension de l'École Élémentaire du Rempart

Une subvention de l'État (20 à 80% du HT) au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2022 peut être obtenue pour l'extension de l'École Élémentaire du Rempart.

Le montant total des travaux d'extension s'élève à la somme de 912 586,50 € HT.

### ■ Demande de Subvention au Titre de la DETR pour l'Extension du Bâtiment de l'École Maternelle de la Prairie

Une subvention de l'État (20 à 80% du HT) au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2022 peut être obtenue pour l'extension de l'École Maternelle de la Prairie.

Le montant total des travaux d'extension s'élève à la somme de 1 102 563,00 € HT. et le taux de subvention qui peut être accordé est de 20 à 80 % du montant HT.

### ■ Demande de Subvention au Titre de la DETR pour l'Extension 2022 - Réhabilitation de l'École Maternelle de la Prairie

Une subvention de l'État (20 à 80% du HT) au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2022 peut être obtenue pour la réhabilitation de l'École Maternelle de la Prairie.

Le montant total des travaux d'extension s'élève à la somme de 418 967,92 € HT.

### ■ Demande de Subvention au Titre de la DETR pour l'Extension 2022 - Aménagement Avenue de la Binache et Rue de la Croix Jacquée

L'avenue de la Binache et la rue de la Croix Jacquée sont des voies essentiellement de desserte des habitations qui les bordent et d'accès à l'école maternelle de la Prairie. Le projet prévoit un aménagement de voirie avec délimitation des enrobés par une bordure béton neuve et la création de 2 trottoirs pour le cheminement de l'ensemble des utilisateurs. Une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2022 peut être

obtenue pour l'aménagement de l'avenue de la Binache et de la rue de la Croix Jacquée.

Le montant total des travaux de réhabilitation s'élève à la somme de 431 275,00 € HT

#### ■ Tarif de Reproduction de Documents

Adoption d'une grille des tarifs pour les frais de reprographie et photocopies réalisées en mairie.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

#### ■ Participation aux frais de Fonctionnement d'un Enfant habitant la Commune et scolarisé en classe d'intégration Scolaire pour l'Année 2020-2021 sur la Commune de Lizy sur Ourcq

Prise en charge des frais de scolarité de 515 € pour un enfant guérardais scolarisé en classe ULIS (Unité Localisée pour inclusion scolaire)

#### ■ Demande de Subvention au Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Communal (F.A.C.)

D'une durée de trois ans, le Fonds d'Aménagement Communal comprend deux types de documents distincts : le contrat, auquel est annexé un programme d'actions prévisionnel, et les conventions de réalisation propres à chaque action. La réhabilitation de l'Ecole Maternelle de la Prairie figure dans les projets communaux éligibles.

#### ■ Demande de Subvention au Conseil Départemental au titre du Plan Départemental de la Randonnée (P.D.R.)

Une demande de subvention au Conseil Départemental de Seine-et-Marne au titre du Plan Départemental de la Randonnée (PDR) pour la protection et la conservation de la Terrée de Guérard va être sollicitée.

Ces travaux ont un coût total HT de 22 499,00 €

#### ■ Demande de Subvention au Conseil Régional au Titre du Dispositif «Reconquête des Friches Franciliennes

Dépense de la candidature de la commune de Guérard au dispositif « Reconquérir les friches franciliennes » lancé par la Région Ile-de-France.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

#### ■ Attribution des Chèques Cadeaux pour les Agents

Un chèque cadeau, à l'occasion de la fête de Noël, d'une valeur unitaire de 50 € sera attribué aux agents titulaires, stagiaires, à temps complet ou non complet, en activité et aux agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet d'une durée de minimum 17 heures hebdomadaires, à compter du 25 décembre 2021.

#### ■ Modification du tableau des Effectifs

Nouveau tableau approuvé, suite à un avancement de grade.

#### ■ Modification du Règlement Intérieur de la Restauration Scolaire

Il convient de modifier le règlement intérieur de la restauration scolaire suite à la mise en place de l'inscription et du paiement en ligne.

#### ■ Tarifs Restauration Scolaire des Enfants Réfugiés Ukrainiens Scolarisés dans les Écoles de la Commune de Guérard

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, la France, la communauté internationale et de nombreuses organisations humanitaires se sont mobilisées.

La commune de Guérard a décidé de s'associer au mouvement en faveur de l'Ukraine et d'exprimer son soutien en votant la gratuité de la restauration scolaire pour les enfants, réfugiés ukrainiens, fréquentant les écoles de la commune.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

#### ■ Finances : Compte de Gestion 2021

Approbation du compte de gestion du receveur de la commune pour l'exercice 2021.

#### ■ Finances : Compte Administratif 2021

Fonctionnement

Dépenses = 1 732 249,69 €

Recettes = 1 994 147,06 €

Résultat de l'exercice = 261 897,37 €

Résultat de clôture = 261 897,37 €

Investissement

Dépenses = 377 538,43 €

Recettes = 712 655,08 €

Résultat de l'exercice = 335 116,65 €

Résultat antérieur reporté = - 77 967,61 €

Résultat de clôture = 257 149,04 €

Restes à réaliser

Dépenses = 51 664,16 €

Recettes = --

#### ■ Finances : Affectation du Résultat 2021

- Déficit d'investissement reporté = 0 €

- Excédent de fonctionnement capitalisé = 261 897,37 €

#### ■ Finances : Vote des Taux 2022

Les taux en foncière bâti et non bâti sont maintenus identiques à 2021.

Taxe foncière sur les propriétés bâties 44,33 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 32,40 %

#### ■ Finances : Approbation du Budget 2022

Section de Fonctionnement = 2 112 801,00 €

Section d'Investissement = 818 000,00 €

#### ■ Finances : Vote d'une Subvention au C.C.A.S

Subvention 2022 = 12 600 €.

#### ■ Finances : Vote des Subventions aux Associations

ASLC = 2 000 €

Club du Trait d'union = 300 €

Nos Clochers du Grand Morin = 300 €

La feuille de vigne = 300 €

Les P'tits cartables = 329 €

Anciens combattants = 300 €

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

1. Curage et clôture de la mare de la ruelle du Puits.
2. Restauration du monument aux morts.
3. Création d'une bâche à incendie.
4. Création d'un fossé pour canaliser les eaux pluviales rue de la Croix Saint-Paul.
5. Nettoyage et mise en place de panneaux de signalisation, avenue Marguerite.
6. Remise en état du portillon et des piliers du portail du cimetière.
7. Réfection de la partie basse de la rue de Coude.
8. Creusement d'un fossé de drainage et installation de barbacanes au lavoir de Genevray.
9. Reprise du mur derrière l'agence postale communale, avec installation d'une banquette et de jardinières
10. Aménagement en cours des berges du Grand Morin, rue de Bicheret.
11. Remise en état du chemin qui a servi d'accès au chantier de l'antenne Free.

12. Remise en état de la rue du Bois, de la rue de Dammartin et de la rue de la Manevrette.

13. Reprise du parking derrière la Mairie avec réfection des réseaux d'assainissement et installation d'une barrière électrique.

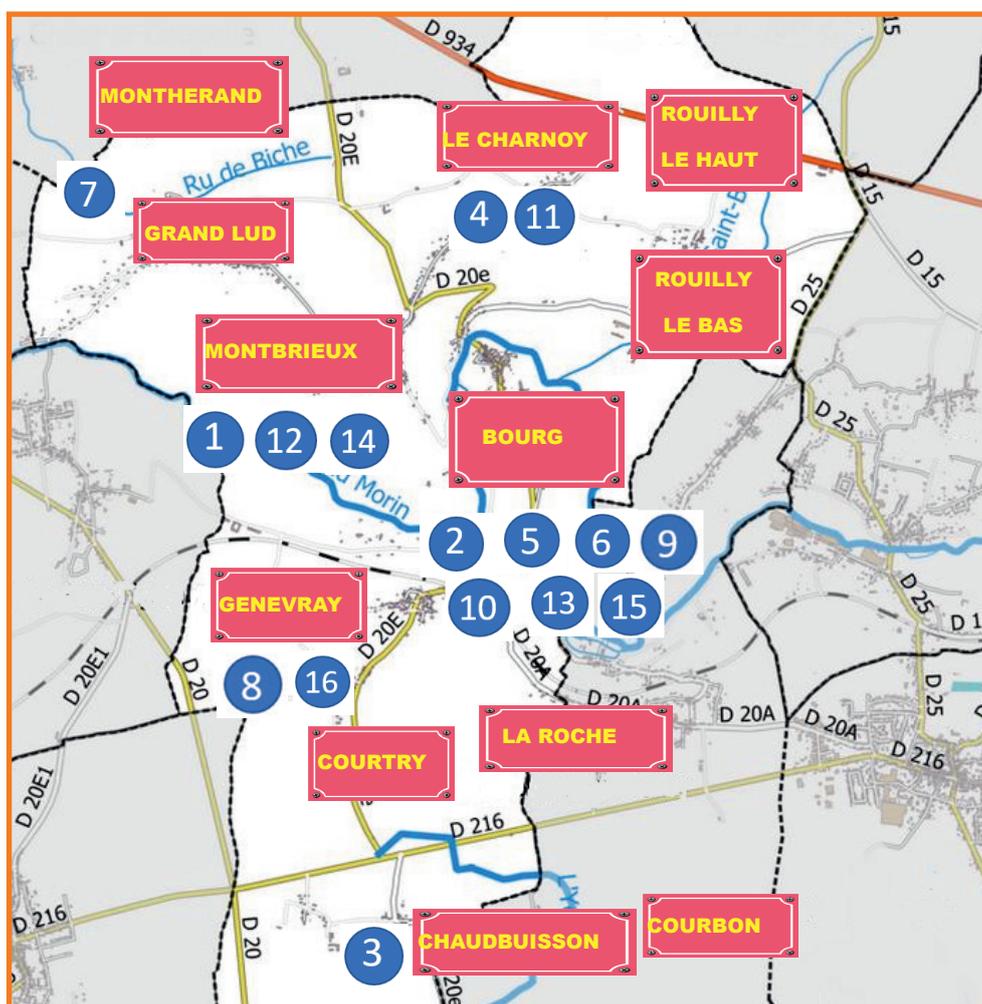
14. Réfection de la partie basse de la rue de Prémol, jusqu'à la dernière habitation.

15. Réaménagement de la circulaire à l'angle de la Grande Rue et de la rue du Bout-du-Pont.

16. Réaménagement de la circulaire rue Verte pour faciliter l'accès des bennes Covaltri.

## DIVERS :

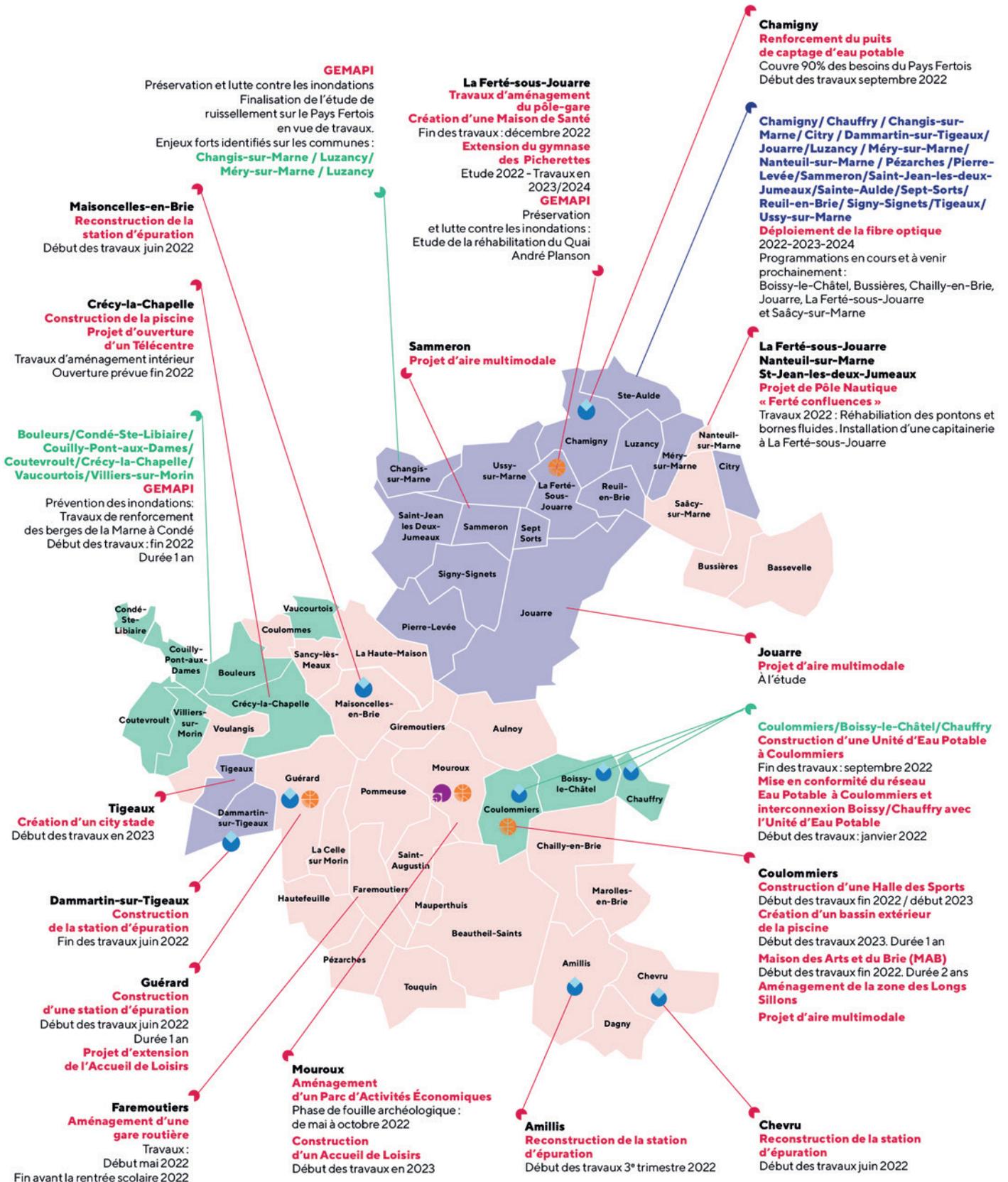
- Achat d'un podium de 24 m2.
- Achat d'un véhicule Renault Master tribenne.
- Démarrage des travaux de la nouvelle station d'épuration, mi-mai.
- Installation de capteurs de CO2 dans les locaux scolaires.





CARTE DES PROJETS

NOS PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT



## NOUVELLES DES "ESSARTEURS"

Le patrimoine vert contribue à la redynamisation et au développement touristique de notre village. L'équipe des « Essarteurs » en place depuis le premier mars 2021 continue à nettoyer nos chemins. A savoir que ces chemins communaux desservaient autrefois les vignes de Guérard. Ils ont créé un réseau de chemins et de sentiers dans un cadre bucolique au cœur d'une campagne remarquable. Si vous voulez les joindre, c'est facile !  
**Contact : [chemindeguerard@gmail.com](mailto:chemindeguerard@gmail.com)**



Les Gouffres avant



Les Gouffres après

## L'APPLICATION SORTIR EN PAYS DE BRIE DANS VOTRE POCHE !

Téléchargez dès maintenant l'application gratuite sur [Play Store \(Android\)](#) et [App Store \(iOs\)](#) et profitez des fonctionnalités mobiles.

- Accédez à votre agenda de sorties en temps réel,
- Retrouvez vos événements thématiques en un coup d'œil avec leur descriptif détaillé,
- Géolocalisez les événements proches de vous avec la fonctionnalité « autour de moi »,
- Ajoutez vos événements dans vos favoris,
- Recevez des notifications d'idées de sorties.

Ce nouvel outil mobile d'agenda de sorties est développé à l'initiative de la communauté d'agglomération, il vient en complément du site internet [www.sortirenpaydebrie.com](http://www.sortirenpaydebrie.com). Il soutient la promotion des événements et des activités organisés par les communes, les associations et acteurs touristiques du territoire auprès de ses habitants.

*Les organisateurs d'événements des 54 communes du territoire de l'agglomération sont invités à proposer leurs événements/activités via un formulaire unique disponible sur le site interne et l'application et disposent ainsi d'un outil gratuit de diffusion.*

### CONTACT :

Communauté d'agglomération - Coulommiers Pays de Brie  
13 rue du Général de Gaulle - 77120 COULOMMIERS  
Tél. : 01 64 75 38 90

Disponible sur [App Store](#) Disponible sur [Google play](#)

TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION OFFICIELLE  
DE VOS SORTIES

## ZOOM SUR LE VOYAGE EN AUVERGNE DES CM2



Les mesures sanitaires ont interdit les sorties scolaires pendant deux ans, mais cette année, 26 élèves de CM2 ont pu enfin partir fin mars 2022 à Tauves, au pied du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Ce voyage a été financé par la mairie (avec participation des parents d'élèves de CM2) au travers d'un projet porté et élaboré par l'enseignante.



Accueillis à la Maison Saint-Joseph dans des chambres de 2 à 6 lits, les enfants ont partagé des moments forts de collectivité où l'on apprend à vivre ensemble. Les journées bien remplies ont permis de voir en « vrai » ce qui a été étudié pendant les semaines précédentes en classe. Accompagnés d'un guide diplômé, les élèves sont montés au sommet

du Puy de la Vache, de la Banne d'Ordanche et ont randonnée autour du lac Pavin ainsi que dans la vallée de Chaudefour. Ils ont pu apprendre à observer la nature, découvrir le nom des arbres ainsi que l'étymologie des noms des lieux. La visite du musée de la pierre de Volvic et du puy de Lemptégy les ont faits pénétrer au cœur des volcans. Après une semaine ensoleillée et riche en émotion, les enfants sont rentrés sous la neige avec des souvenirs plein la tête et leur volcan personnel.

La vie des écoles c'est aussi des sorties scolaires soutenues par la Mairie : visite au château de Blandy les Tours pour les grandes sections de maternelle, participation à la Micro-Folie de l'association Act'art77 et de La Villette (Paris) pour les CM1 au Moulin de Chantemerle (Aulnoy), visite du Jardin du Point du jour pour les CP et les CE1 et des randonnées sur les chemins de Guérard afin de découvrir notre patrimoine vert pour les CE2 et CM1.



### NUMEROS UTILES

Aide à la personne :  
CONTACT au 06 71 62 92 79  
CENTRE 77 : 01 64 07 76 10  
YVY3 : 01 64 14 42 42

### Points d'accès aux droits :

22, rue du Palais de justice - 77120 Coulommiers.  
Tél. : 01 64 65 88 60

### PLAN CANICULE

La commune de Guérard met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...)

Pour s'inscrire, il vous suffit de venir retirer le formulaire à l'accueil de la Mairie.

Cette inscription est facultative. Les données figurant

## ACTION SOCIALE

sur ce registre sont limitées exclusivement à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations la concernant.

En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

Cette année, un repas de Printemps a été organisé pour nos aînés en remplacement de celui de Noël qui avait été annulé en raison de la pandémie. Étaient conviés les personnes qui avaient répondu favorablement au repas de Noël. L'animation musicale fut assurée par les Zikos du Cru. Merci à ce groupe qui a su nous apporter beaucoup de chaleur et d'amitié. Le repas était préparé et servi par le restaurant La Raymondine de Mouroux.



## COMMISSION JEUNESSE



La commission Jeunesse et Animations remercie les enfants accompagnés de leurs parents qui sont venus participer à la Chasse aux œufs et à la Fête du Printemps. Le soleil était au rendez-vous et nous a permis de partager ces sympathiques moments de convivialité et faire ainsi revivre notre village après ces temps de confinement. Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui nous ont aidés à la réussite de ces manifestations et sans qui, rien n'est possible !

Nous vous donnons rendez-vous pour la saison prochaine, avec une équipe mobilisée et porteuse d'idées nouvelles. Nous souhaiterions, notamment, organiser des manifestations pour les plus « âgés » de nos jeunes. Mais pour cela, il nous faut connaître les avis, les envies, les besoins des 15-22 ans de notre village.



**Tu as entre 15 et 22 ans ? Alors rejoins la commission Jeunesse !**

Envoie ta candidature dès maintenant, par mail, en utilisant le fichier de ton choix. Tu peux l'accompagner d'un flyer si tu as des idées d'actions à mener !

**Candidature à adresser à l'adresse mail suivante : [adjoint-communication@guerard.fr](mailto:adjoint-communication@guerard.fr)**



## UNE NAISSANCE, UN PIED DE VIGNE

Ce vendredi 17 juin, comme tous les ans, a eu lieu la cérémonie « Une naissance, un pied de vigne », en présence de notre députée Mme Patricia Lemoine.

Chaque famille a pu ainsi planter un piquet personnalisé au nom de l'enfant, auprès du pied de vigne qui lui avait été dédié, au lieu-dit « Les Terres Blanches ».

La cérémonie se clôtura autour d'un pot de l'amitié avec les parents, des membres de la Feuille de Vigne Guérardaise et des élus.



## AIDE FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCÉENS

Les lycéens des 54 communes du territoire pourront une nouvelle fois bénéficier d'une aide financière de 63 € sur leur carte de transport IMAGINE'R pour l'année scolaire 2022-2023. Déjà mis en œuvre les années précédentes, ce dispositif est renouvelé.

Pour connaître les démarches et les conditions afin d'obtenir l'aide financière, rendez-vous sur cette page : <https://cutt.ly/nKqtMUp>

**Une question ou une demande de renseignement ?**

**E-mail : [transport@coulommierspaysdebrie.fr](mailto:transport@coulommierspaysdebrie.fr)  
Tél : 01 84 32 03 25**

TRANSPORT  
RENTÉE 2022-2023  
LYCÉENS

AIDE FINANCIÈRE  
DE 63 €\*  


LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
COULOMMIERS  
PAYS DE BRIE

prend en charge une partie des  
frais de transport des lycéens\*

+ d'infos sur :  
[www.coulommierspaysdebrie.fr](http://www.coulommierspaysdebrie.fr)

\* valable sur les forfaits Navigo Imagine'R des lycéens.  
Toutes les conditions et démarches sur notre site internet.

RENSEIGNEMENTS  
TEL : 01 84 32 03 25  
TRANSPORT@COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR  
WWW.COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR  
FACEBOOK.FR/CPA.AGGLO





# RETOUR EN IMAGES



**FÉVRIER - 2** - CHANGEMENT DU CADRAN DE L'ÉGLISE. **MARS - 3/4/5** - VOYAGE DES CM2 EN AUVERGNE. - **AVRIL - 6/7** - LA CHASSE AUX ŒUFS. - **8/9** - REPAS DE PRINTEMPS DE NOS AÎNÉS - **10** - LES ZIKOS DU CRU. **MAI - 11/12** - COMMÉMORATION DU 8 MAI. - **13/14/15** - FÊTE DU PRINTEMPS.



## ECIF

Les bois, ex-vignes et vergers enfrichés sur des parcelles, qui au fil des années, des transactions, des successions non traitées ou autres abandons, se trouvent morcelés et parfois sans « ayants droits » identifiés. D'où cette procédure BVSM (Biens Vacants Sans Maîtres) qui permet aux collectivités d'acquérir ces parcelles selon une procédure bien définie.

Mais avant cette étape le Département a estimé, à juste titre, qu'il convenait déjà de recenser les « ayants droits » qui souhaitaient régulariser, vendre, échanger, voire acheter des parcelles. Pour ce faire, la collectivité départementale s'est entourée des services du cabinet GEOFIT-Expert qui gère ces échanges et cessions amiables d'immeubles en milieu forestier sous l'appellation ECIF.

Les échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux sont définis par les articles L124-1 à L124-13 du code rural et de la pêche maritime. Ces opérations peuvent être définies avec ou sans périmètre et concerner des parcelles agricoles (ECIR) ou des parcelles boisées. L'opération est alors nommée ECIF. Cette procédure d'aménagement foncier est fondée sur la base du volontariat et est mise en œuvre par le conseil départemental. Les différentes parties se cèdent ou s'échangent des immeubles ruraux (terres cultivables, prairies, parcelles boisées dans le cas d'un ECIF).

Des réunions ont déjà été organisées, d'autres sont programmées, par GEOFIT pour explications et prises de contacts entre les différents protagonistes. Le nombre de propriétaires concernés est de l'ordre de 1 000 pour 1 400 parcelles. 300 courriers sont revenus NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée). Ce qui augure un nombre certain de BVSM. Il a été souligné pour conforter le bien-fondé de l'opération :

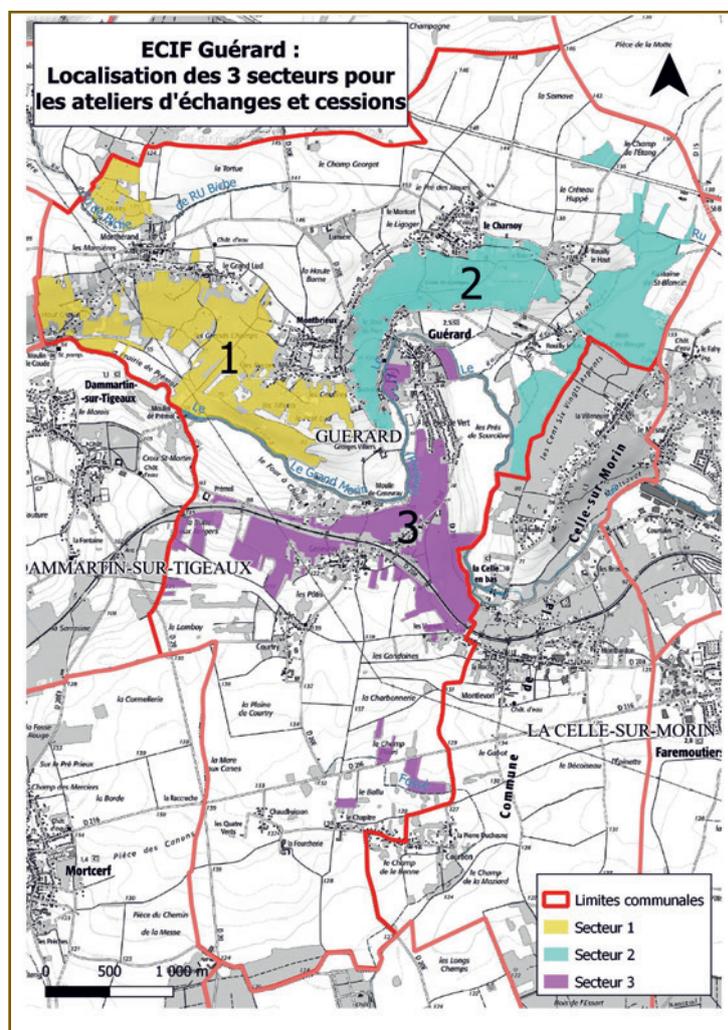
- que chaque propriétaire est responsable de l'entretien de sa parcelle et des risques qui lui incombent (chute d'arbres, risques d'incendie, etc ...),

- que les démarches seront simplifiées,

- que selon le taux de participation (nombre de transactions) et le pourcentage de surface concernée sur le périmètre défini, les frais notariés seront pris en charge, tout ou partie, par le Département,

- que cette opération sert les motivations de révision de notre PLU, à savoir la préservation de notre ruralité et la valorisation de la qualité de notre terroir.

Ainsi seront privilégiés toutes les activités vertes de la filière agricole, meilleure gestion sylvicole, réouverture des chemins de randonnée, maraîchage, diversification des élevages et replantation de la vigne sur nos pentes bien orientées.



**Carte de localisation des trois secteurs concernés.**

## VITESSE ET AUTRES INCIVILITÉS

*Encore cette rubrique que nous ne voudrions plus servir !*



Comme vous avez pu le constater, des panneaux 90 ont été posés mi-mai par l'agence routière territoriale sur le D20 qui traverse Guérard et ses hameaux entre la D934 et la D216. Notre Maire est intervenu immédiatement auprès des services départementaux jusqu'à son Président afin de faire retirer cette signalisation qui traduit une méconnaissance du terrain. Il est en effet très dangereux de relancer un véhicule à cette vitesse entre deux zones à 50 distantes de 100 à 200 mètres. Action en cours !

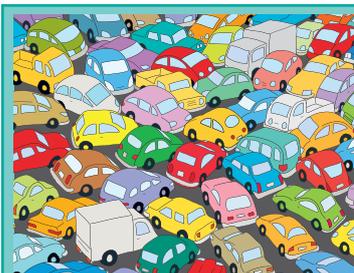
Administrés et élus sont bien d'accords de lutter contre la vitesse excessive. Notre village présente la particularité de ne pas être en général une zone de transit. Cette incivilité est donc pratiquée en majorité par des Guérardais. C'est le paradoxe et donc bien la responsabilité de chacun.



Il est demandé aux personnes qui déposent régulièrement des cartons d'emballage de grand format aux abords du PAV (Point d'apport Volontaire) de prendre la peine de les découper et de les introduire, ou dans leur bac jaune, ou dans le PAV de la même couleur. Ces dépôts ne sont pas un spectacle près des écoles, des salles municipales et du parc des Georghères. Les agents communaux doivent ramasser, parfois plusieurs fois par semaine, ces encombrants qui contiennent de plus d'autres déchets nécessitant un nouveau tri en aval.

Nous rappelons aussi que les bacs ne doivent être sortis au plus tôt que la veille au soir de leur collecte et rentrés le soir même.

Nous rappelons aussi que les bacs ne doivent être sortis au plus tôt que la veille au soir de leur collecte et rentrés le soir même.



Les véhicules doivent être garés sur les emplacements réservés à cet effet. Trop de voitures pourraient être rentrées dans les propriétés plutôt que stationnées sur la voirie.

## Fête de Montbrieux...

Du 26 au 29 août 2022 :



## Demandez le programme !!!



Après deux années passées sous la contrainte de la crise sanitaire inédite, notre traditionnelle Fête aura bien lieu, en ce **dernier week-end du mois d'août**, pour le plus grand bonheur des bénévoles de l'association, tous déjà très mobilisés pour l'organiser :

- retraite aux flambeaux **le vendredi soir à partir de 21h30**,
- brocante **le samedi 27 août**,
- repas champêtre et soirée dansante **le samedi soir**,
- grand défilé de chars **le dimanche 28 août après-midi**, décorés avec enfants et adultes déguisés, cette année sur le thème « **HistOires d'Eaux** »,
- grande tombola,
- puis **le lundi 29**, lâcher de ballons ainsi que jeux et goûter gratuits pour les enfants et adolescents, tout cela accompagné pendant les trois jours et demi d'une **buvette de l'association** et de **nombreux forains** !



Et cette année, le programme s'enrichit de **nouvelles activités**, visant ainsi à développer l'esprit convivial de cette Fête de village que nous souhaitons tous voir perdurer, avec **le dimanche 28 matin** :



- **défilé de voitures anciennes et baptême de 2CV**,
- **atelier sculpture sur ballons** pour les enfants avec Jo-Magix,
- **démonstration attelage chevaux de trait**
- **marché local et artisanal...**



Nous n'attendons plus que vous pour profiter de cet événement devenu incontournable dans le 77 !

Fidèle à ses objectifs qui sont les mêmes depuis plus de 60 ans, l'association continue par ailleurs à développer ses actions auprès de nos anciens par la distribution d'un colis pour Noël, de peluches pour les nouveaux-nés, et auprès des écoles de Guérard avec l'aide au financement de projets différents...

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe : nous avons besoin de vos idées et de bras, vous êtes les bienvenus !

**Dates à retenir :**

**Réunions d'organisation – le samedi 18 heures 30 (Maison des Georgères)**  
**9 juillet / 23 juillet / 6 août / 13 août / 20 août**

**Contact : [comunelibredemontbrieux1959@gmail.com](mailto:comunelibredemontbrieux1959@gmail.com)**

**Réservation Brocante : 07 55 63 22 02**



Commune libre de Montbrieux

A l'heure où nous bouclons cet article, nous apprenons avec tristesse le décès de **Pierre Philippot**, un des piliers de notre Fête. Toutes nos pensées associatives vont à sa fille Patricia ainsi qu'à ses voisins et nombreux amis.





## LES P'TITS CARTABLES DE GUÉRARD

Après plusieurs actions au fil de l'année, comme les ventes de chocolats à Pâques, les tabliers avec les dessins des enfants des écoles et les bougeoirs pour la fête des mères, auxquelles les familles ont grandement participé ... Pour nous, l'année se termine en beauté !



La grande manifestation « Les P'tits Cartables en Fête » fut une belle réussite.

En plus des jeux déjà présents l'an dernier comme le chamboul'tout, la pêche au canard, la course en sac, la queue de l'âne, les poneys avec l'écurie de Maisoncelles ... nous avons pu offrir, avec le soutien de la municipalité, deux aires de jeux gonflables pour le plus grand bonheur des enfants de nos écoles.

La présence des membres des équipes enseignantes est pour nous un soutien important pour



continuer à élaborer des événements ensemble l'an prochain. Merci à eux !

Un grand merci à toutes les familles qui ont fait de cette journée un moment convivial et festif !

Pour continuer sur notre belle lancée, nous vous donnons rendez-vous dès le samedi 10 septembre au Forum des Associations pour gonfler nos rangs ! Au plaisir de vous retrouver parmi nous,

**Bon été à tous.**

**L'équipe des P'tits Cartables**



## UNC

Depuis cette année, deux jeunes Guérardais se sont portés volontaires à l'appel de l'Union Nationale des Combattants et de son Président M. Pierre Dreyfus

pour accepter d'être porte-drapeaux lors des commémorations. Nous avons recueilli leur témoignage :

« La Municipalité et l'UNC nous ont proposé de devenir porte-drapeau... Malgré notre jeune âge et n'ayant jamais combattu, nous avons accepté afin que nos aînés, frères d'armes disparus au combat ou survivants mais vieillissant puissent continuer à être honorés lors des commémorations. « Lever les couleurs » est un honneur, un hommage et une reconnaissance à leur force d'âme et à leur courage ! Il est très important



que les générations futures n'oublient jamais ce que nos aïeux ont subi pour nous, pour que la France reste libre. Nous invitons d'autres jeunes à perpétuer ce devoir de mémoire avec nous. »

Célyan et Esteban Despoullains

Si tu as 14 ans ou plus et que tu souhaites toi aussi t'investir, contacte nous :

**Tél. : 06 77 58 34 08**

**Mail : [adjoint-communication@guerard.fr](mailto:adjoint-communication@guerard.fr)**



## JUMELAGE : ENFIN LES RETROUVAILLES !

« **ENFIN** » fut le premier mot de notre présidente, Madame Carine Ducroiset, à notre arrivée ! Après ces trois longues années, nos jumelés ont enfin pu se rendre à Hattrop aux dates traditionnelles du weekend de l'Ascension. La fébrilité et la joie de se revoir étaient palpables lors de notre départ de Guérard. Allions-nous nous reconnaître et surtout allions-nous encore savoir communiquer en allemand ou en anglais avec nos familles ? Pas de soucis... Les vraies surprises vinrent des enfants : certains étaient passés de l'enfance à l'adolescence et avaient donc grandi de manière significative.

A notre arrivée, après une fraction de seconde d'hésitation sur le « comment se dire bonjour en période de pandémie », les accolades et embrassades fusèrent naturellement tellement le bonheur de se revoir était présent.



La première soirée a donné le ton de nos retrouvailles : Flashback dans les années 70 -80, et même nous, Français, avons joué le jeu car notre petit doigt nous avait dit de mettre nos costumes dans les valises avant notre départ. Sur ces trois jours, nous sommes allés pour certains, visiter un barrage vieux de 100 ans et ainsi apprendre son histoire à travers le temps et les guerres. Pour les autres, des activités sportives telles que du tir à l'arc avaient été organisées. Tous ensemble, nous avons eu l'opportunité de visiter un vieux moulin complètement rénové où les propriétaires nous ont gentiment accueillis au son des cors de chasse, mais aussi au son de la Marseillaise, brillamment jouée au piano. Les heureux propriétaires de ce magnifique domaine nous ont offert le déjeuner, une soupe façon goulash (gulashsuppe, plat typique). Nous avons ensuite passé un bon moment de partage dans un très beau jardin de l'un de nos jumelés allemands, où nous avons pu déguster d'excellents gâteaux faits

maison, réalisés par nos hôtes.

Du temps pour être ensemble, partager et se redécouvrir, tel fut le fil conducteur de ce weekend.



Sans oublier, la soirée enchanteresse au bord du lac de Möhnesee et animée par une joyeuse chanteuse, amie d'un couple de jumelés de Hattrop. Un cadre idyllique, de la bonne musique et des amis, que pouvions-nous souhaiter de plus ?

Petite particularité cette année, la ville de Soest, commune à laquelle est rattachée Hattrop, avait organisé une exposition de peinture sur le thème de l'Europe et de la Liberté. La condition pour y être exposée : les peintures devaient être réalisées par des peintres des villes jumelées avec Soest. Deux tableaux ont superbement représenté Guérard. L'un avait été réalisé par Mme Nicole Fortin, malheureusement décédée depuis, et par Mme Catherine Chapot, jumelée depuis 2019. Un grand merci et bravo à nos peintres amateurs d'avoir répondu à cette demande et d'avoir aussi bien représenté notre beau village.



Le dimanche, fatigués mais heureux, nos jumelés furent un peu tristes de partir, mais avec la promesse de se revoir bientôt à Guérard.

La vie reprend son cours malgré tout et les activités du jumelage également. A ce propos, nous vous attendons nombreux pour notre Oktoberfest (fête de la bière allemande) le 1er octobre prochain, tout comme le 11 mars pour notre soirée à thème.

**Alors tous à vos agendas, et réservez d'ores et déjà ces dates !**



## Retour sur la saison 2021-2022 :

Enfin une année qui ressemble à celles d'avant le Covid !

Tous les cours ont pu être assurés en présentiel malgré quelques difficultés liées à la mise en place du pass sanitaire.

Et après 2 années « blanches » notre festival a pu se tenir le week-end du 24 au 26 juin 2022, l'occasion pour nous de pouvoir de nouveau vous présenter nos œuvres et spectacles: danse, zumba gold, théâtre enfant, magie, exposition de dessin et peinture étaient au programme.

C'est donc confiants pour l'année à venir que nous vous présentons notre **planning des cours pour la saison 2022-2023**, avec comme nouvelle activité un cours de pilates.

LUNDI	ARTS TEXTILES	Adulte	10h00 à 17h00	70	Georgères
	DANSE JAZZ	initiation (MS/GS)	16h45 à 17h30	135	Gymnase
		Jazz 1/2 ( CP/CE1)	17h30 à 18h15	135	Gymnase
		Jazz 3 et +	18h15 à 19h15	135	Gymnase
		Jazz adulte	19h15 à 20h15	150	Gymnase
	ZUMBA	Ados / adultes	20h15 à 21h15	135	Gymnase
	DANSE AFRO	Adulte	18h00 à 19h00	135	Georgères
DESSIN/PEINTURE	Adulte	14h30 à 16h30	160/240/320	Ancienne école	
MARDI	PILATES	Adulte	09h00 à 10h00	150	Georgères
	ZUMBA GOLD	Adulte	10h15 à 11h00	100	Georgères
	GYM (tous niveaux)	Adultes	11h00 à 12h00	135	Georgères
	YOGA DOUX	Adultes	14h à 15h15	160	Georgères
	ANGLAIS	Enfant (CE1 à CM2)	17h30 à 18h30	250	Ancienne école
	MULTISPORTS	CP/CE1	17h00 à 18h15	150	Gymnase
		CE2/CM1/CM1	18h15 à 19h30	150	Gymnase
	HATHA YOGA	+ de 15 ans / adulte	19h45 à 21h	160	Georgères
	THÉÂTRE	Adulte	21h00 à 22h30	240	Grand Morin
MERCREDI	CIRQUE	Enfant (à partir de GS)	14h00 à 15h00	180	Georgères
	DESSIN/PEINTURE	Enfant	15h30 à 17h30	160/240	Ancienne école
		Adulte	17h30 à 19h30	160/240/320	Ancienne école
	MAGIE	Enfant	17h30 à 18h30	180	Georgères
	THÉÂTRE	Enfant élémentaire	15h00 à 16h00	150	Grand Morin
		Enfant collège	16h00 à 17h00	150	Grand Morin
		Adulte	21h00 à 22h30	240	Grand Morin
	BODY K FITNESS	Enfants	18h00 à 19h00	100	Gymnase
		Ados / adultes	19h00 à 20h00	100	Gymnase
HATHA YOGA	Ados / adultes	19h30 à 20h45	160	Georgères	
JEUDI	BÉBÉ-GYM	12 mois – 3 ans	09h00 à 10h00	160	Grand Morin
	ENLUMINURE	Adulte	09h30 à 17h	70	Ancienne école
	ATELIER OUVERT	Adulte	09h30 à 17h	70	Ancienne école
	ÉVEIL SPORTIF	MS	17h00 à 17h45	120	Gymnase
		GS	17h45 à 18h30	135	Gymnase
	ATELIER MUSIQUE	Adultes	19h30 à 22h	70	Ancienne école
VENDREDI	JEUX DE SOCIÉTÉ	Ados / adultes	à partir de 20h30	30	Ancienne école
	YOGA	Ados / adultes	19h30 à 20h45	160	Gymnase

A noter : l'ouverture d'un cours karaté débutants pour les enfants de 6 à 10 ans ( le mercredi ou samedi matin) ainsi qu'un cours de self défense ( le mercredi soir) pour les ados/adultes est à l'étude.

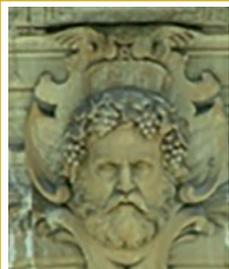
Toutes les informations seront prochainement mises en ligne sur notre site internet

[aslcguerard.com](http://aslcguerard.com)

Inscriptions le vendredi 02 septembre 2022 de 16h à 19h (Maison des Georgères) ou lors du forum des associations de Guérard du samedi 10 septembre 2022.

Au plaisir de vous revoir très bientôt.....

L'équipe ASLC



## LA FEUILLE DE VIGNE GUÉRARDAISE

La 5ème édition de Rock en Vignes du 11 juin 2022 a connu un énorme succès.

Visiblement l'évènement était attendu par plus de 200 personnes ...trop contentes d'aller écouter un concert.

La qualité et la renommée des groupes n'y étaient pas pour rien bien sûr, mais aussi une météo au beau fixe.

Les « Fais c'que j'veux » ont démarré à 19H15, puis il y a eu l'excellent groupe de Gospel, pour finir à 23H30 avec « Straits » soit plus de 4 heures de programme !

Nous avons eu la chance d'être accueillis sur un nouveau site à Rouilly-le-Bas ... mieux adapté pour l'évènement.



Et pour rester dans le thème ...nous étions proches des vignes d'Etienne de Rieux.

Un grand merci à la famille Caniac pour son accueil.

Un grand merci pour le soutien très actif de notre Maire de Guérard.

Un grand merci pour tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation et la réalisation du concert de près ou de loin.

**Nous vous donnons rendez-vous pour la 6ème édition de Rock en Vignes en 2023 avec un nouveau programme plein de surprises et toujours attractif.**



## GUÉRARD EN FÊTES

Guérard en Fêtes reprend activement ses activités pour le plaisir des Guérardais sous l'énergie de la présidente Loriane et les bénévoles de l'association.



La fête de la musique a eu lieu ce 19 juin sous une chaleur de plomb avec la participation des élèves de l'école élémentaire du Rempart, les Papa'z et les Zicos du Crû qui ont enchanté le public. Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles, nos petits chanteurs, les musiciens, le maître, les maîtresses et la municipalité qui on permit la réussite de cette fête.



Tout en écoutant nos musiciens, de nombreux visiteurs ont pu déguster la paëlla de Julia avant d'assister au feu de la Saint-Jean qui cette année était sous le thème « les tropiques ».

**Dans la même bonne ambiance, nous vous donnons rendez-vous pour les festivités du 13 et 14 juillet :**

■ **Mercredi 13 : poulet basquaise sur réservation au 06 89 24 19 14, concert avec les Seven Half, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal.**

■ **Judi 14 : grande brocante à partir de 6h, plus de 300 exposants attendus ; Restauration food-truck, buvette, animation musicale.**

**Nous vous attendons nombreux.**



# ASSOCIATION NOS CLOCHERS DU GRAND MORIN



## CLUB DU TRAIT D'UNION DE GUÉRARD,

Comme chaque jeudi, le club est ouvert à toutes les personnes qui désirent se rencontrer et se divertir en jouant à divers jeux de société.

Ont eu lieu, le 14 février 2022, le repas de la saint Valentin, regroupant une trentaine de personnes au restaurant La Raymondine à Mouroux et le 9 juin 2022, un repas musical, en compagnie de Pierre Loup, avec un nombre équivalent de participants.

Le 2 avril 2022, un concours de belote a été organi-

sé, conjointement avec Guérard en Fêtes. Une quarantaine de personnes y ont participé, et au vu du résultat positif de cette manifestation, un deuxième concours est prévu pour le 8 octobre 2022.

N'oublions pas, non plus, les sorties et voyages qui ont eu ou auront lieu d'ici la fin de l'année, notamment le marché de Noël à Annecy et Genève.

Pour tout renseignement complémentaire sur le fonctionnement du club, n'hésitez pas à venir nous voir le jeudi après-midi, à la Maison des Georgères ou à nous contacter :

**Laurence GILLIOTTE tel : 06 44 06 13 12**

### TU SAIS QUE TU VIENS DE MONTBRIEUX QUAND ...

Habitant Montbrieux depuis ma naissance, j'ai, bien évidemment, fréquenté l'école de Guérard où je descendais à pied !



Les enfants de Monthérand rejoignaient ceux du Grand-Lud et enfin ceux de Montbrieux. Nous étions très nombreux et toute la petite troupe descendait par la Grimpelette, qui rejoint la rue de Bicheret. Par temps de neige, nos cartables nous servaient de luges. Les hivers étaient plus rigoureux à cette époque.

Les enfants de Montbrieux remontaient chez eux pour le déjeuner, les autres mangeaient « à la ga-

melle » donnée par leurs parents le matin et réchauffée par les instituteurs. Notre directrice n'hésitait pas à compléter celles qu'elle jugeait insuffisantes ! Les trois premières années étaient mixtes puis les garçons partaient dans la salle de classe dans la mairie (actuelle salle paysagée) avec un instituteur qui exerçait en parallèle le rôle de secrétaire de mairie. Nous, les filles, restions à l'école primaire de la Grande Rue. Ces années d'école, ainsi que les trajets avec nos camarades, restent d'excellents souvenirs. J'aime vivre à Montbrieux où, malgré beaucoup de changements, il fait toujours bon vivre.



Marie-France

### LES « P'TITS PITCHOUNES »

EST UNE MICRO-CRÈCHE SITUÉE À GUÉRARD, DANS LE QUARTIER DU CHARNOY.



La capacité d'accueil est de 12 lits et reçoit les enfants à partir de 2 mois et demi.

Nous souhaitons offrir aux parents un

cadre de garde serein et sain, en toute confiance, et qui soit des plus personnalisé. Les activités proposées ainsi que le suivi de l'enfant sont tournés sur son développement personnel ainsi que sa volonté d'évolution.

Entre l'accueil individuel et l'accueil collectif traditionnel, la micro-crèche est le compromis idéal pour votre enfant. Il garantit ainsi une prise en charge de l'individualité de chaque enfant et une relation de proximité avec chaque famille.

Nous accueillons vos enfants en accueil régulier par journée entière pour des durées de 1 à 5 jours par semaine. En fonction des disponibilités, nous pourrions également accueillir des enfants en accueil ponctuel

ou d'urgence.

La structure est conventionnée avec la CAF ce qui permet aux parents de pouvoir bénéficier d'une prise en charge financière partielle de leur mode de garde. Anne-Aurore GERARD



#### Contacts :

66 quater rue de la Croix Saint-Paul - 77580 Guérard

Téléphone : 01 64 04 60 37

Site Internet : [www.lesptitspitchounes.fr/](http://www.lesptitspitchounes.fr/)



# LE CRIME DU PETIT LUD (PARTIE 1)

Au mois de février 1913, le village de Guérard défraya la chronique avec un effroyable fait divers. De nombreux journaux s'emparèrent de l'affaire dont le Petit Parisien et le Matin en y consacrant plusieurs articles. Nous vous en proposons quelques-uns...

## LE CRIME ODIEUX D'UN FRÈRE

Le Matin n°10570 du 4 février 1913

Un crime, commis dans des circonstances particulièrement atroces, vient d'ensanglanter le bourg des carrières, commune de Guérard, à onze kilomètres de Coulommiers.

Au hameau du Petit-Lud existe une vieille bicoque, isolée, éloignée de douze cents mètres de toute habitation. Deux pièces, d'une malpropreté repoussante, composent le rez-de-chaussée.

Là habitait cependant la veuve Allard, âgée de soixante-sept ans, mariée en premières noces avec un nommé Lucas, mort fou, dont elle avait eu un fils, Laurent, âgé aujourd'hui de trente-six ans.

De son second mariage, la veuve Allard eut une fille unique, Marie, à demi idiote et âgée de vingt-sept ans. C'est la victime du drame d'hier.

Il y a une huitaine de jours, Mme Allard, veuve depuis huit ans, tombait malade. La municipalité la fit transporter, mardi dernier, à l'hospice de Coulommiers.

La mère n'étant plus là, le fils et la fille étaient incapables de rester seuls plus longtemps. Aussi la municipalité fit-elle les démarches nécessaires pour les faire hospitaliser.

Dimanche matin, M Bocquet, garde champêtre, se vit aborder par Lucas, qui lui déclara que Marie ne bougeait plus et ne parlait plus.

Le garde gravit rapidement le coteau et trouva dans le taudis, la malheureuse étendue sur le dos, la tête tuméfiée, baignant dans une mare de sang.

La gendarmerie de Mortcerf prévint le parquet de Coulommiers. Lucas, interrogé, déclara que des chemineaux avaient tué sa sœur.

Dans un tas de fagots, il alla chercher un gourdin tout maculé de sang. Il prétendit que c'était avec ce bâton que les agresseurs avaient frappé sa sœur. Les magistrats, convaincus qu'ils avaient affaire à l'assassin, conduisirent le jeune homme à la mairie, où l'interrogatoire se poursuivit fort tard dans la nuit.

Après bien des hésitations, Lucas finira par avouer être l'auteur du crime.

Mis en état d'arrestation, Lucas a été ensuite ramené à Coulommiers et incarcéré à la maison d'arrêt.



Marie Allard en 1912



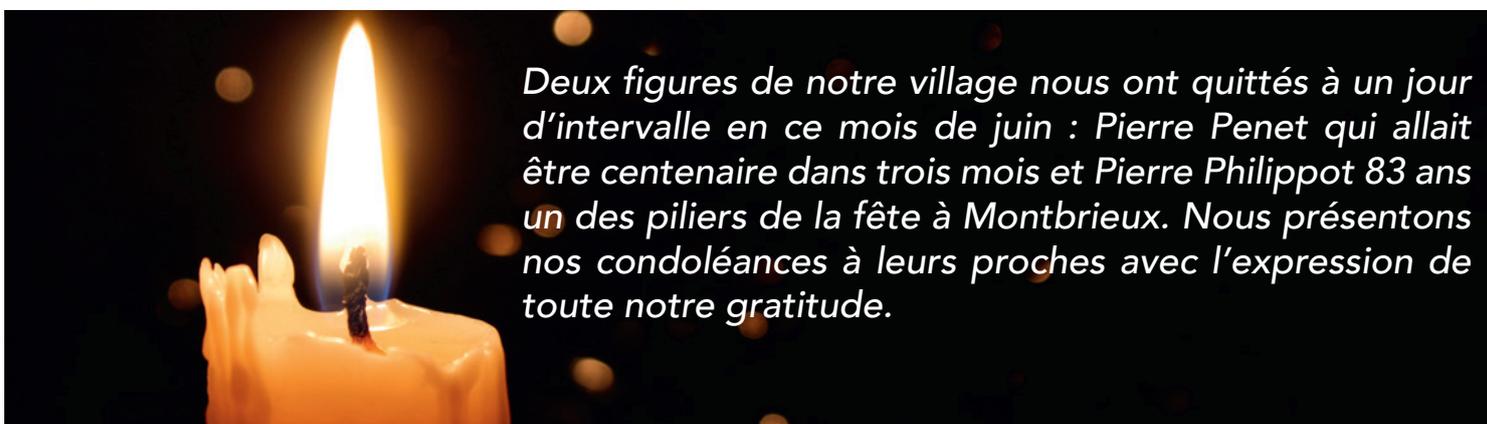
Laurent Lucas en 1912

Remerciements à M. Patrice Abauzit pour les ressources photographiques.

## AGENDA 2 ème semestre 2022

Pour rester informés de toutes les manifestations sur notre village, rendez-vous sur le site, sur Panneau Pocket ou sur Facebook !

<b>JUILLET :</b>		9	Randonnée gourmande, avec Nos Clochers du Grand Morin.
23	Réunion d'organisation Commune Libre de Montbrieux.	13	Repas mensuel du Club du Trait d'Union.
<b>AOÛT :</b>		15	Concert de musique à l'église Saint-Georges, avec Nos Clochers du Grand Morin.
11	Repas mensuel du Club du Trait d'Union.	30	Fête d'Halloween, avec la Municipalité.
6/13/20	Réunions d'organisation Commune Libre de Montbrieux.	<b>NOVEMBRE :</b>	
26 au 29	Fête annuelle de la Commune Libre de Montbrieux.	11	Journée nationale de la commémoration de l'armistice du 11/11/1918, avec la Municipalité et l'UNC.
<b>SEPTEMBRE :</b>		18	Soirée Beaujolais, avec la Feuille de Vigne Guérardaise
01	Repas mensuel du Club du Trait d'Union.	19/20	Exposition, concours de photos, avec Nos Clochers du Grand Morin.
10	Forum des Associations, avec la Municipalité.	27	Banquet annuel du Club du Trait d'Union.
17/18	Journées du Patrimoine, avec la Municipalité.	<b>DÉCEMBRE:</b>	
24	Conférence de Mme Claude Gauvard, avec Nos Clochers du Grand Morin.	5 au 9	Voyage des Marchés de Noël à Annecy et Genève, avec le Club du Trait d'Union.
25	Rallye touristique automobile, avec Nos Clochers du Grand Morin.	17 au 30	Distribution des colis aux anciens et peluches aux nouveaux nés, avec la Commune libre de Montbrieux.
<b>OCTOBRE:</b>		10/11	Exposition des peintres régionaux, avec Nos Clochers du Grand Morin.
01	Oktoberfest avec le Jumelage.	17	Fête de la Magie de Noël, avec la Municipalité.
02	Réunion Bilan Commune libre de Montbrieux à 18h.		
08	Concours de belote, avec le Club du Trait d'Union et Guérard en Fêtes.		



*Deux figures de notre village nous ont quittés à un jour d'intervalle en ce mois de juin : Pierre Penet qui allait être centenaire dans trois mois et Pierre Philippot 83 ans un des piliers de la fête à Montbrieux. Nous présentons nos condoléances à leurs proches avec l'expression de toute notre gratitude.*

**PROCHAINES GUÉRARD INFOS EXPRESS LE 15 OCTOBRE 2022**

**PARUTIONS : BULLETIN VIVRE À GUÉRARD LE 15 JANVIER 2023**